

MAIRIE
de
LANDUDEC



29710

Tél. 02 98 91 52 09

Fax 02 98 91 55 18

e-mail : mairie.landudec@wanadoo.fr

MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE
PROCÉDURE ADAPTÉE RESTREINTE
Articles 27 et 59 du décret n°2016-360

CAHIER DES CHARGES

AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE LA RUE ANDRÉ FOY
ET DE LA PLACE DES TROIS ORMES

Commune de LANDUDEC

REMISE DES CANDIDATURES

Date limite de réception : **27 janvier 2017**

Heure limite de réception : **16h00**

1. OBJET DE LA CONSULTATION

Le marché régi par la présente consultation est un marché de maîtrise d'oeuvre pour l'opération suivante :

« Aménagement paysager de la rue André Foy et de la place des Trois Ormes, sur la commune de Landudec (29) »

2. LE CONTEXTE

2.1 CONTEXTE COMMUNAL

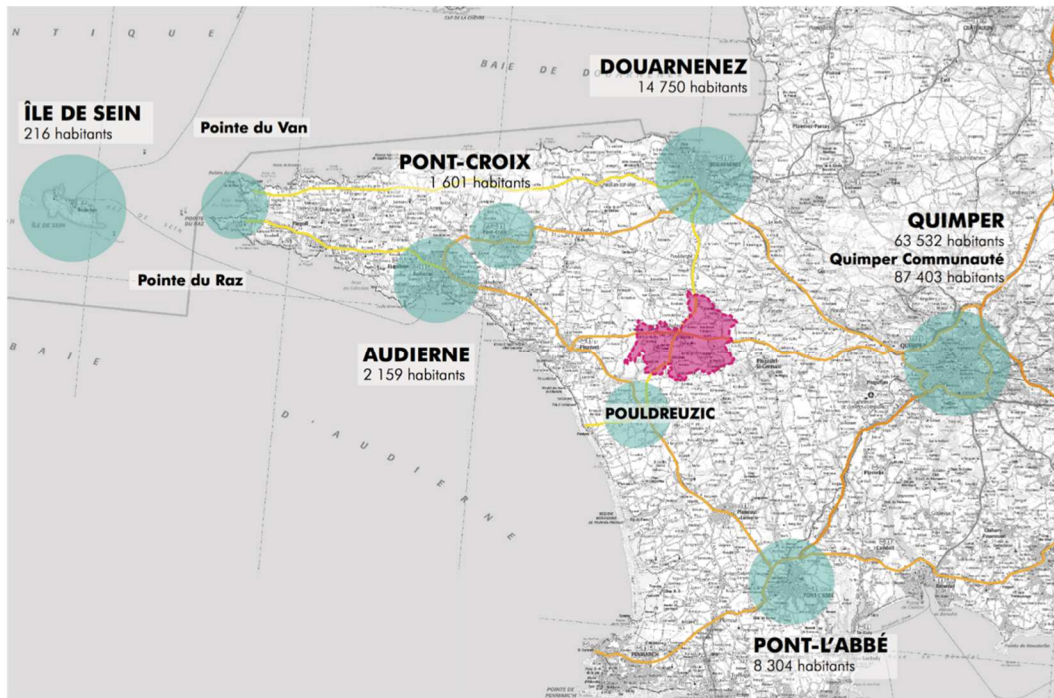
Landudec est une commune qui compte 1 352 habitants en 2012 (données INSEE). D'une superficie de 20,6 km², Landudec fait partie de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden qui regroupe dix communes pour un total de 17 716 habitants en 2012 (données INSEE). Le territoire intercommunal est un espace plutôt rural et agricole mais également tourné vers la mer, ce qui lui confère un réel attrait touristique.

Landudec se situe au carrefour entre le Pays Glazik et le Cap-Sizun, le Pays Bigouden et le Pen Sardinn. La commune est relativement proche des zones d'emploi : à 25 minutes en voiture de Quimper et 15 minutes de Douarnenez.

La commune se situe sur deux itinéraires fréquentés qui relient Quimper au le Cap Sizun et Douarnenez au Pays Bigouden. C'est une commune carrefour à mi-chemin entre la ville et le littoral.

Ce contexte particulier s'en ressent dans le fonctionnement de la commune et de son bourg configuré en carrefour. C'est un atout et une contrainte. Les flux de véhicules sont porteurs économiquement, mais génèrent des troubles d'usage.

Ouest Cornouaille - localisation de la commune de Landudec



2.2 CONTEXTE URBAIN

L'urbanisation s'étend le long des départementales et notamment le long de la rue André Foy (RD 784 vers Quimper). Le long linéaire routier qui traverse le bourg est peu praticable pour les modes doux et les véhicules roulent à vive allure.

Aussi, le carrefour central, la place des Trois Ormes, est difficile à appréhender pour les usagers de la route mais aussi et surtout pour les piétons. Il manque aujourd'hui aux Landudecois un véritable centre-bourg, une place identitaire.

Un travail exploratoire réalisé par le CAUE du Finistère a permis de distinguer des séquences dans cette traversée en s'appuyant sur les éléments paysagers existants. Quatre séquences ont été identifiées, chaque jonction devant être traitée de façon spécifique et intégrant les liens avec le tissu urbain de second plan.

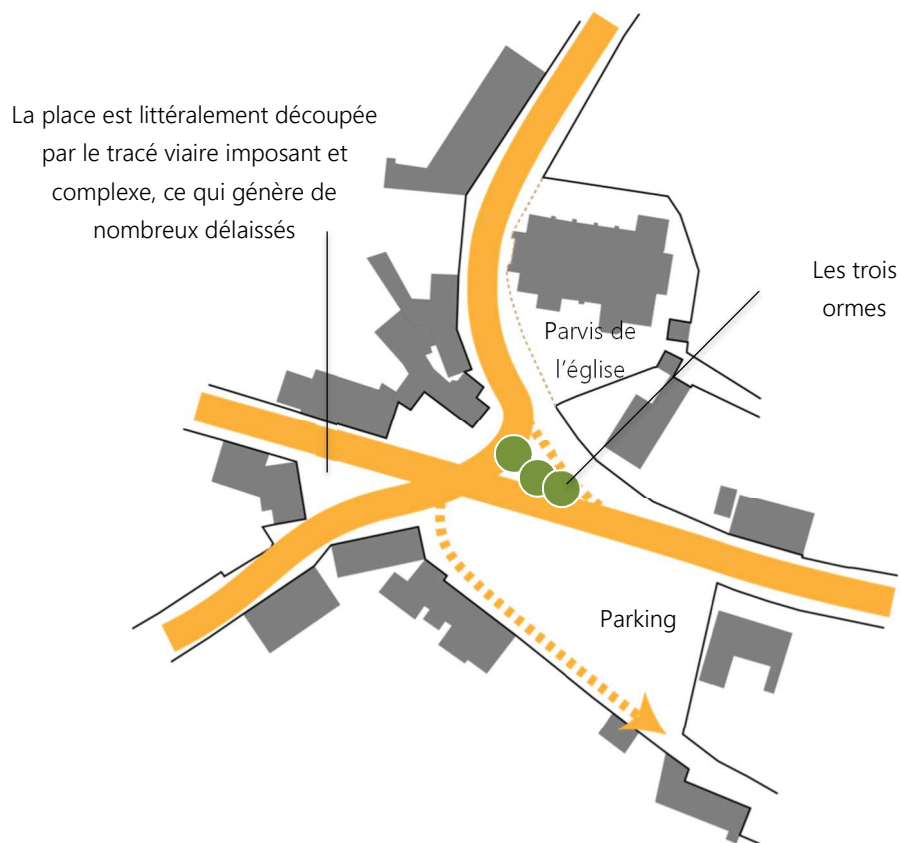
La place des Trois Ormes est aujourd'hui presque entièrement occupée par des voiries à grande fréquentation, ce qui en fait un lieu informel peu propice aux rencontres, aux échanges. La traversée des routes départementales a un fort impact sur l'aspect de ce cœur de bourg. Les aménagements sont très routiers et entièrement dédiés à la circulation dans un espace où l'on aspire à davantage de mixité d'usage (c'est le rôle du centre-bourg). L'aménagement du parking, des trottoirs et de la voirie en nappe de bitume uniforme ne fait qu'augmenter le caractère routier.

Extraits l'analyse urbaine réalisée par le CAUE du Finistère :

Séquençage de la rue André Foy



Fonctionnement de la place des Trois Ormes



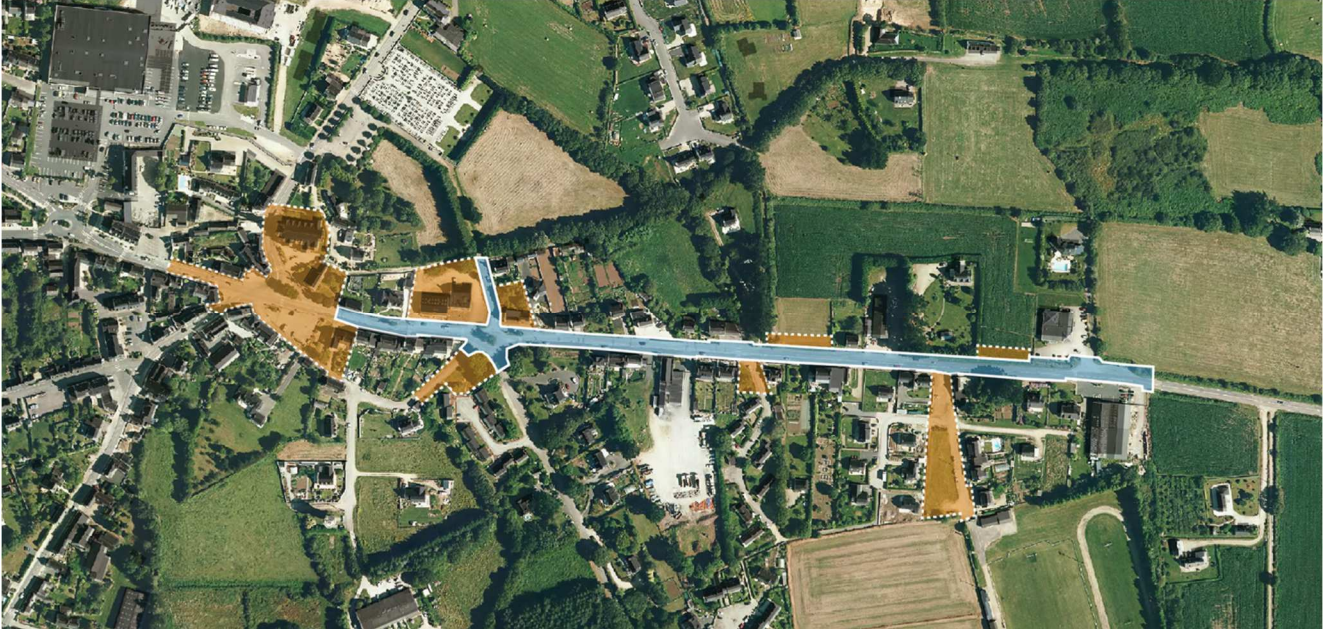
3. DEFINITION DES SECTEURS D'ETUDE ET DE TRAVAUX

3.1 SECTEUR RELATIF AU REAMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG PHASE ETUDE

Le projet d'aménagement portera sur le secteur élargi correspondant à l'ensemble de la traversée de bourg depuis l'entrée Est jusqu'à la place des Trois Ormes.

3.2 SECTEUR RELATIF L'AMENAGEMENT DE LA RUE ANDRE FOY PHASE OPERATIONNELLE

Le projet d'aménagement à proprement parlé portera sur la rue André Foy suivant le périmètre établi ci-dessous.



Secteur élargi - Phase étude

Secteur rue André Foy - Phase opérationnelle

4. LES OBJECTIFS

Concevoir un aménagement efficace de la rue André Foy :

- Simple et économe dans sa conception et dans sa gestion ;
- Respectueux de l'environnement et dans une démarche de développement durable ;
- Sécuritaire pour les piétons et autres modes doux ;
- Adapté à une forte circulation (6000 véhicules/jour) en tenant compte des variations saisonnières de fréquentation ;
- Valorisant et s'appuyant sur les éléments paysagers déjà en place ;
- Marquant un seuil d'entrée de bourg à l'image des autres entrées de bourg déjà réalisées ;
- Révélant l'identité du bourg de Landudec et rythmant sa traversée.

Concevoir un aménagement de centre-bourg, place des Trois Ormes :

- Sécuritaire pour les piétons et autres modes doux ;
- Adapté à une forte circulation (6000 véhicules/jour dans un sens et 3000 véhicules/jour dans l'autre) et au passage d'engins agricoles, tout en tenant compte des variations saisonnières de fréquentation;
- Valorisant le patrimoine bâti du centre-bourg ;
- Favorisant le maintien des commerces en place et l'éventuelle installation de nouveaux commerçants ;
- Marquant une séquence centrale très identitaire du bourg de Landudec ;
- Améliorant la lisibilité pour les piétons et automobilistes, chacun devant y trouver sa place ;
- Intégrant des arrêts de car.

5. CONTENU DE LA MISSION

La mission comprend deux phases distinctes :

- conception d'un projet de réaménagement du centre-bourg et de la rue André Foy : EP, APS
- aménagement de la rue André Foy : APD, PRO, ACT, DET-VISA, AOR.

5.1. PHASE 1 : CONCEPTION D'UN PROJET DE REAMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG - SECTEUR ELARGI

Etudes préliminaires

Les études préliminaires ont pour objet de mieux cerner les besoins, les possibilités et les contraintes, et de permettre aux décideurs d'apprécier en toute connaissance de cause, l'opportunité de réaliser l'opération d'aménagement. Des éléments de diagnostic sont disponibles dans l'étude exploratoire du CAUE du Finistère et pourront alimenter la réflexion. Le recueil de données complémentaires, analyse des données techniques et visites de terrain devront permettre une meilleure compréhension du site.

A partir de ce diagnostic, le prestataire mettra en évidence thème par thème, les dysfonctionnements rencontrés et les enjeux prioritaires de réaménagement du secteur.

Rendu attendu :

Un rapport de synthèse est attendu par le Maître d'ouvrage

Avant Projet Sommaire (APS)

A l'issue de ce diagnostic, le prestataire proposera un ou plusieurs scénarii d'aménagement qui permettront de retenir un parti d'aménagement et de composition. Ces scénarii feront l'objet d'une analyse multicritères permettant la comparaison (avantages et inconvénients). Chacun des scénarii devra être présenté sous forme d'un plan de composition ou esquisse réalisé au 1/500e.

Le projet retenu fera l'objet d'un avant projet qui comprendra les éléments suivants :

- plans, croquis et coupes techniques de l'aménagement dans son ensemble,
- le chiffrage du coût global des travaux,
- une proposition de programmation de travaux par tranche, sachant que seuls les travaux d'aménagement de la rue André Foy seront réalisés à court terme.

Rendu attendu :

Des esquisses d'aménagement seront soumises au maître d'ouvrage, qui retiendra l'une des propositions. Un rapport de synthèse sera transmis au Maître d'ouvrage après validation d'un projet.

5.2. PHASE 2 : AMENAGEMENT DE LA RUE ANDRE FOY

Le coût prévisionnel des travaux est fixé à 500 000 € TTC

La mission ainsi définie porte sur les travaux :

- de terrassement et voirie,
- de reprise d'assainissement eaux usées, eaux pluviales, eaux potables et bornes incendie,
- d'espaces publics et aménagements paysagers.

Avant-Projet Définitif (APD)

L'établissement de l'APD permettra de :

- Déterminer les surfaces détaillées de tous les éléments du programme,
- Définir en plans et en coupes l'aspect et les dimensions de l'ouvrage,
- Définir les principes constructifs, les matériaux et les installations techniques,
- Etablir l'estimation définitive du coût prévisionnel des travaux et de gestion décomposés en lots séparés,
- D'arrêter définitivement le programme de travaux.

Etudes de projet (PRO)

La présente étape consiste à opérer le calage technique de fin de projet sur la base de l'avant projet choisi par le maître d'ouvrage

- préciser la solution d'ensemble retenue,
- confirmer les choix techniques, urbains, paysagers, la qualité des matériaux et équipements et leur mise en œuvre,
- préciser la mise en œuvre technique des ouvrages et équipements, préciser leur implantation et dimensions,
- établir un bilan prévisionnel des travaux décomposés en éléments techniques homogènes (partage en lots si besoin) et de fixer un échéancier d'exécution des travaux.

Rendu attendu :

Un dossier de projet devra être réalisé par le Maître d'œuvre (notice explicative, plans aux échelles adaptées, estimation détaillée, cahier de détails, palette végétale, palette de matériaux et mobilier) et remis au Maître d'ouvrage.

Assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT)

La mission d'assistance pour la passation des contrats comprend :

- la préparation de la consultation des entreprises,
- la rédaction des pièces administratives et techniques du DCE,
- l'analyse des offres des entreprises et l'établissement d'un rapport d'analyse comparative,
- la participation aux commissions d'appel d'offres,
- la préparation des mises au point nécessaires pour permettre la passation du ou des contrats de travaux.

Rendu attendu :

Le titulaire du marché remettra 2 exemplaires imprimés du DCE ainsi qu'une version numérique au Maître d'ouvrage.

Direction de l'exécution des travaux (DET)/ VISA

A ce stade du projet, le titulaire du marché assurera les missions suivantes :

- la veille de l'organisation du chantier en prescrivant toutes mesures susceptibles d'assurer le respect du planning et la qualité des travaux,
- l'examen de la conformité des documents qui constituent les études d'exécution et de synthèse,
- l'organisation et la direction des réunions de chantier hebdomadaires,
- la rédaction et la diffusion des comptes rendus de réunion et des constats de travaux,
- la vérification des projets de décomptes ou demandes d'avances présentées par les entrepreneurs, établissement des états d'acomptes, vérification des projets de décompte final, établissement des décomptes généraux,
- le contrôle de la conformité de l'exécution des travaux aux prescriptions des pièces contractuelles en matière de qualité, de délai et de coût,
- l'établissement et la délivrance des ordres de service et des procès verbaux,
- l'établissement des propositions d'avenants ou de décisions de poursuivre, le cas échéant.

Assistance aux opérations de réception (AOR)

Les missions suivantes seront réalisées par le titulaire du marché :

- organisation des opérations préalables à la réception des travaux,
- vérification des états quantitatifs mensuels établis par l'entrepreneur,
- suivi des réserves formulées lors de la réception des travaux,
- examen des désordres signalés par le Maître d'ouvrage,
- constitution du dossier des ouvrages exécutés à partir des documents fournis par l'entreprise, nécessaires à leur exploitation,
- rédaction du PV de proposition de réception des ouvrages avec ou sans réserves et du PV de proposition de levée de réserves,
- l'assistance du maître d'ouvrage en cas de différend sur le règlement ou l'exécution des travaux.

6. CONDITIONS D'EXECUTIONS DE LA MISSION

6.1. PILOTAGE ET RELATION AVEC LA MAITRISE D'OUVRAGE

La maîtrise d'ouvrage de l'étude est assurée par la Commune de Landudec.

Un comité de pilotage qui sera composé de représentants élus de la commune et du Conseil départemental du Finistère sera présidé par le maire de la commune. Son rôle sera de vérifier la faisabilité du projet, de débattre sur les différentes options techniques et financières et sur le projet.

Le Conseil municipal sera régulièrement informé de l'avancée des travaux et validera le projet.

Le pilotage technique sera assuré par la Commission Environnement, Agriculture et Urbanisme de la commune de Landudec.

6.2. CONCERTATION

Citoyens

Parce que la démarche engagée est une opération majeure pour la commune, qui impactera durablement le territoire communal, une consultation de la population pourra être proposée. A minima, la population devra être informée de la démarche par la tenue de deux réunions publiques.

La stratégie de consultation des habitants sera proposée par le titulaire du marché dans son offre lors des auditions. Elle devra être formellement approuvée par les élus, et pourra être adaptée lors de la prestation si besoin est.

Les partenaires

Le gestionnaire de voirie des routes départementales, le Conseil départemental du Finistère sera étroitement associé aux phases d'étude et de travaux. Le titulaire du marché sera chargé de travailler en étroite collaboration avec les gestionnaires des réseaux et notamment la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden. Le CAUE du Finistère pourra également être associé.

6.3. PRESTATIONS DUES PAR L'EQUIPE

Le nombre, la périodicité et la nature des réunions seront définis sur proposition (calendrier détaillé) du prestataire.

Les convocations aux différentes réunions et la diffusion des comptes rendus seront effectuées par la mairie.

Le compte rendu des réunions sera rédigé par le prestataire et transmis dans les 7 jours qui suivent la réunion.

Les documents présentés en réunion sont systématiquement transmis en version numérique au Maître d'ouvrage à minima cinq jours avant la date de réunion.

6.4. LES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION DU TITULAIRE DU MARCHE

- Plan Local d'Urbanisme
- Zonage d'assainissement
- Plan des réseaux
- Schéma directeur des eaux pluviales
- Relevé géomètre
- Pré-diagnostic à la réalisation du PLU réalisé par le CAUE du Finistère
- Étude exploratoire pour l'aménagement du centre-bourg réalisée par le CAUE du Finistère

6.5. LES DELAIS D'EXECUTION

Les délais d'exécution de la mission sont provisoirement établis sur 24 mois à compter de la signature du présent et comprennent plusieurs échéances non ajustables :

- Un délai de 6 mois à compter de la signature du présent pour la phase 1 (Études Préliminaires et Avant Projet Sommaire sur le secteur élargi) ;
 - Une échéance à mi-novembre pour l'Avant Projet Définitif sur la rue André Foy.
-